



**FORMULAIRE D'ASSERMENTATION POUR LES COMMISSAIRES  
REPRÉSENTANT LE COMITÉ DE PARENTS – NIVEAU SECONDAIRE**

Année 2005-2006

*St*

Je, soussignée, **Linda Maréchal**, ayant été dûment élue commissaire représentant le comité de parents de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que j'ai pris connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

*Linda Maréchal*

Affirmé solennellement devant moi, à Saint-Rémi, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2005.

*Susan Tremblay*

Susan Tremblay  
Directrice générale

**FORMULAIRE D'ASSERMENTATION POUR LES COMMISSAIRES  
REPRÉSENTANT LE COMITÉ DE PARENTS – NIVEAU PRIMAIRE**

Année 2005-2006

Je, soussigné, **Roch Thibault**, ayant été dûment élu commissaire représentant le comité de parents de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et, de ce fait, membre de ladite corporation, affirme solennellement :

que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité;

que j'ai pris connaissance du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

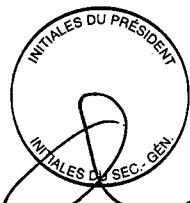
*Roch Thibault*

Affirmé solennellement devant moi, à Saint-Rémi, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2005.

*Susan Tremblay*

Susan Tremblay  
Directrice générale

D:\Textes\Cc\Assermentations\Commissaires-parents 2005-2006.doc



No de résolution  
ou annotation

*Annulee*  
*B.*



**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 8 NOVEMBRE 2005  
TENUE LE 22 NOVEMBRE 2005 À L'ÉCOLE PIERRE-BÉDARD  
(2005-2006)**

**1.0 RECUEILLEMENT**

**1.00A REPRISE DE LA SÉANCE**

À 19 heures,

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, déclare la présente séance ouverte.

**2.0 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 22 NOVEMBRE 2005 À 19 HEURES AU 24, RUE SAINT-SAUVEUR À SAINT-RÉMI SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEIS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> Claudine Caron-Lavigueur (2), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Pascale Godin (6), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Diane Soucy (4), Françoise Théoret (5), Louise Tremblay (20)

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (9), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Marcel Gélinas (3), Guy Sylvain (16), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

**ET :**

M<sup>me</sup> Linda Marleau, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire

**AINSI QUE :**

M<sup>mes</sup> Susan Tremblay, directrice générale  
Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

**ET :**

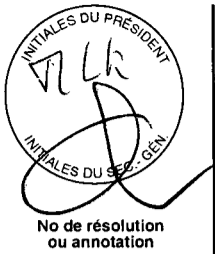
M<sup>me</sup> Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles  
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières et directeur par intérim du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle  
Gilles Presseault, secrétaire général

**ABSENCES**

M<sup>mes</sup> Lise Beauchamp-Brisson (19), Suzanne Gaudette (8), Micheline Patenaude-Fortin (1), commissaires



C.C.-1981-11-05

**3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**  
Rien à signaler.

**4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,  
que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

**5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SecrÉTARIAT GÉNÉRAL**

**7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

9.01 Négociation des conventions collectives - Suivi

**10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**

**14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

**15.0 COMITÉ DE PARENTS**

**16.0 DEMANDE D'INFORMATION**

**17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

**18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

18.01 Guide d'accueil 2005-2006

**19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL**

**7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**



C.C.- 1982-11-05

8.0

**SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

9.0

**SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**9.01 NÉGOCIATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES - SUIVI**

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, dépose et commente la documentation déposée sur place.

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, fait lecture du projet de résolution. La présidente et la directrice générale, Madame Susan Tremblay, répondent aux questions et aux commentaires des commissaires.

CONSIDÉRANT l'exercice possible de journées de grève dans les prochaines semaines;

CONSIDÉRANT que ces arrêts de travail peuvent viser seulement une partie de journée de travail;

CONSIDÉRANT que dans une telle éventualité, les cours doivent être suspendus toute la journée en raison des contraintes inhérentes à l'organisation scolaire et de la nécessité d'assurer la sécurité des élèves;

CONSIDÉRANT le préjudice que subiront la Commission scolaire et la clientèle qu'elle dessert dans de telles circonstances;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que si la Commission scolaire reçoit un avis préalable de grève d'un syndicat portant sur une partie de journée seulement, un lock-out d'une journée sera déclaré pour le groupe de personnes salariées représenté par ce syndicat;

que la directrice générale de la Commission scolaire veille à la mise en œuvre de cette décision en appliquant les dispositions légales pertinentes.

Le vote est demandé et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 15 commissaires  
ONT VOTÉ CONTRE : 2 commissaires  
ABSTENTION : 1 commissaire

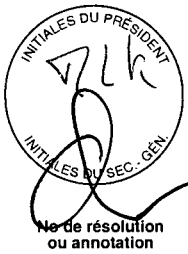
Monsieur Alban Synnott, commissaire, demande que sa dissidence soit inscrite.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

**10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**



**13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**

**14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

**15.0 COMITÉ DE PARENTS**

**16.0 DEMANDE D'INFORMATION**

**17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**


**18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

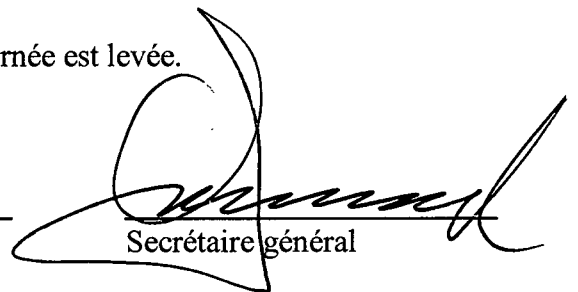
**18.01 Guide d'accueil 2005-2006**

Des commissaires fournissent des commentaires favorables sur leur intérêt pour ce document.

**19.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h 08, la présente séance ajournée est levée.

  
Présidence de la séance

  
Secrétaire général